

Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne

Autor(en): **Troyon, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich**

Band (Jahr): **1 (1841)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-378712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DESCRIPTION

DES

TOMBEAUX DE BEL-AIR

PRÈS

CHESEAUX SUR LAUSANNE

PAR

FRÉDÉRIC TROYON.

DESCRIPTION

TOMBEAUX DE BEL-AIR

CHESEAUX SUR LAISINE

PAR

FREDERIC TROYON

DESCRIPTION DES TOMBEAUX DE BEL-AIR

PRÈS

CHESEAUX SUR LAUSANNE.

Au printemps de 1858, le 26 Mars, un laboureur ouvrait le premier sillon pour la charrue, quand il vint à heurter de grandes pierres plates. Etonné de rencontrer dessous d'autres dalles de même nature, posées de champ et formant un cadre, il le fut plus encore quand il découvrit des ossemens humains. Aussitôt d'accourir à l'appel de l'ouvrier, et d'invoquer la tradition qui place un ancien couvent dans ce lieu. Une nouvelle tombe dont on enleva la terre avec soin, ne tarda pas à rendre au jour un squelette d'une grandeur peu commune; la main droite et une partie de l'avant-bras reposaient sur la forte lame d'un coutelas; une agrafe et des plaques en fer montraient les débris d'un ceinturon; et la conservation des ossemens trahissait l'attitude imposante d'un guerrier. Dès-lors, il ne fut plus question de pieux solitaires, les débris d'une époque héroïque venaient de se dévoiler à nos yeux. — La colline de Bel-air, qui renferme ces antiques sarcophages, appartient aux dernières ondulations du Jorat, située au midi de Cheseaux sur Lausanne; elle est séparée du village par un ruisseau qui l'entoure à moitié. Delà, de fertiles campagnes s'étendent par monts et par vaux vers la chaîne bleuâtre du Jura, dont la vue se perd à l'extrémité du Léman devant les Alpes de Savoie; et si l'azur du lac disparaît derrière la forêt voisine, le Mont-Blanc domine à l'horizon les hautes cimes des montagnes.

Plus d'une fois déjà, le soc de la charrue avait heurté les dalles des tombeaux; aussi, à deux reprises, l'agriculteur en avait-il bouleversé un si grand nombre qu'on croyait qu'il n'en restait aucun. Cependant, durant le cours de ces dernières années, 162 sarcophages ont encore été découverts. La nature du sol et leur disposition en deux couches apportent quelque variété dans la construction. Les 157 de la première sont à une profondeur de 2 à 5 pieds. Trente-deux ont été formés de grandes pierres brutes, plates, et plus souvent schisteuses que granitiques; deux pièces forment ordinairement le couvercle; quelquefois le fond est plaqué; et toujours le vide a été rempli d'une terre que la décomposition des ossemens a chargé de traces noires et blanches. D'autres fois, sans doute quand les dalles manquaient, ce sont des murs qui les remplacent, comme nous le voyons pour 41 sarcophages. Neuf n'avaient, sur les cotés, qu'une ou deux pierres informes. Nulle part, l'on ne trouve des traces de ciment. Un banc de roc, recouvert à peine

d'un pied de terre, a permis d'y tailler 54 tombeaux, dont quelques-uns offrent des accidens assez particuliers: ainsi, les 70, 71 et 72 sont traversés par un conduit qu'on prendrait pour une crevasse, si le roc n'avait été travaillé; ailleurs (T. 105.), c'est une ouverture carrée, qui descend obliquement; de même que la précédente, elle est remplie d'une terre durcie; plus loin, de légères fissures sont dues à des quartiers rapprochés. Des squelettes, au nombre de 51, reposaient dans la terre sans aucune trace de cercueil; les uns appartiennent à la couche supérieure et peuvent avoir été dépouillés de leurs côtés; les autres, soit par la différence de niveau, soit par la décomposition, sont d'autant moins faciles à classer qu'ils forment un lien entre deux époques distinctes. Dans la seconde couche, découverte plus récemment, profonde de 5 à 6 pieds, et dont nous n'avons que 25 tombes, jamais des dalles n'ont entouré le mort. Ils paraissent avoir été inhumés avec des cercueils en bois, ce que prouverait l'un des squelettes (T. 50.) couché dans une terre légère. La mâchoire inférieure reposait, selon la coutume, sur les vertèbres cervicales, tandis que les débris du crâne étaient au-dessus de l'épaule droite. Ce déplacement n'ayant pu arriver que lors de la décomposition, il fallait qu'il y eût un vide, et ce vide, par quoi était-il formé, si non par un cercueil qui a dû être en bois, puisqu'il n'en reste aucune trace¹⁾. — La grandeur moyenne de tous ces tombeaux est de 6 pieds²⁾ sur 2 de large; leur direction va du nord-ouest au sud-est. Le mort, couché sur le dos, a les pieds tournés au levant; les bras sont étendus le long des côtés; un seul les avait croisés sur la poitrine; chez d'autres, les mains ont été rapprochées; mais, si c'est un guerrier, la droite repose sur son arme. On peut rarement lever un crâne entier, tant ces débris sont friables. Un front court et étroit, des pommettes relevées, une mâchoire forte, une figure allongée, et le derrière de la tête très développé présentent un caractère distinctif. Les fémur les plus grands ont 16 pouces, et les tibia 15³⁾. Si la couche supérieure montre çà et là des ossemens quelque peu conservés, plus bas des squelettes ne laissent en revanche sur la terre glaise qu'une empreinte grisâtre, insaisissable à la main; et dans un alignement qui semble interrompu, une terre menue, chargée de traces de décomposition, révèle seule qu'un mort a été couché dans ce lieu. — Assurément, ces restes appartiennent à un cimetière ouvert pendant une longue série d'années. La différence des deux couches témoigne de deux âges bien distincts, que viennent unir les tombeaux intermédiaires. Un autre fait prouve que les sarcophages formés de dalles ou taillés dans le roc, recevaient à différentes reprises des morts nouveaux⁴⁾. Alors les anciens ossemens étaient jetés à coin, ou dans quelque niche masquée par une pierre plate, et renfermant, comme celle de la tombe 107, des avant-bras, des fémur, des tibia, sous un crâne séparé de sa mâchoire; vers les pieds de plusieurs squelettes, même désordre; ailleurs, sur les couvercles, ces ossemens ont été déposés pêle-mêle; mais, par un reste de déférence, l'on ne dépouilla pas toujours de ses ornemens celui qu'on venait d'enlever à sa tombe.

Un assez grand nombre de ces sarcophages de constructions diverses renfermaient encore les armes, les agrafes, les boucles, les vases, les anneaux et les autres ornemens en métal, en terre cuite ou en verre, dont le mort fut accompagné.

Les armes sont des épées courtes, larges, pointues et tranchantes d'un côté (Pl. V.). Elles reposent ordinairement le long du fémur droit, sur une lame beaucoup plus petite (Pl. V. f. 6.); de même que

celle-ci, elles sont toujours en fer et conservent les traces de poignées en bois. Les tombes 7, 52, 105, 151 (Pl. V. f. 9.), 122 et 150 avaient chacune un de ces coutelas. Il faut observer que, dans ces deux dernières, ils étaient à côté de jeunes enfans. Plus loin, nous en retrouverons au milieu d'autres ornemens.

Onze sarcophages (18. 42. 74. 75. 76. 95. 97. 98. 102. 114. 155.) contenaient seulement des agrafes, qui, pour la plupart, étaient placées sur le côté droit du bassin. La boucle et l'ardillon sont unis à une plaque dont la forme ronde, carrée ou triangulaire revient le plus fréquemment; des rosettes ou têtes de clous ornent ces plaques; et, en dessous, de forts tenons les arrêtaient sur le cuir de la ceinture. L'une (Tomb. 74. Pl. III. f. 16.) se fait remarquer par l'éclat de l'argent, malgré la terre humide qui l'entourait; d'autres, par leur grandeur et leurs damasquinures; toutes, par leur variété. L'oxidation a surtout endommagé celles de numéros 18. 75. 76. 95. 98 et 155. Un beau travail distingue les agrafes 42 et 97 (Pl. III. f. 7 et Pl. IV. f. 5.). La seconde, appartenant à la tombe d'une femme, présente, dans l'arrangement de ses filets d'argent incrustés sur le fer, deux coeurs unis par deux liens. La belle pièce de la planche IV, fig. 2, a été trouvée à la surface du sol. Rapprochons les agrafes les plus grandes, 102 et 114 (Pl. III. f. 4 et 5.). La dernière laisse paraître sous la rouille une incrustation assez fine; l'autre plaquée de lamelles entrelacées, est chargée d'une oxidation qui, au moment de la découverte, lui donnait une teinte vermeille; vis-à-vis de la boucle reposait une plaque (Pl. III. f. 2.), ornement de la même ceinture. La personne qui l'avait portée, à en juger par les ossemens, était d'une taille fort médiocre, tandis que la tombe 102 est l'une des plus spacieuses (8 pieds de long, sur 5 de large); taillée dans le roc, le côté opposé à la tête avait été ajouté, comme pour diminuer la trop grande dimension de la fosse; mais, après l'avoir enlevé, il se trouvait entre lui et le roc, bien qu'il n'y eût pas d'espace sensible, quelques fragmens de fémur avec une agrafe et une lame, débris relégués à l'étroit par un mort plus récent. L'on doit observer encore sur les pièces 102 et 114, des empreintes ou des traces d'étoffes que l'oxidation a si bien conservées qu'on peut y reconnaître les tissus différens de vêtemens en lin. Ailleurs, les mêmes traces ont reparu, ainsi qu'un ou deux fils protégés par les matières métalliques dont ils étaient entourés.

Des boucles en fer et en bronze étaient l'unique ornement de 17 tombeaux (9. 11. 12. 15. 25. 50. 55. 55. 61. 75. 79. 80. 81. 96. 99. 119. 152.). Trois (T. 11. 55. 99.) appartiennent à la couche supérieure, et peuvent être comparées avec celles de la troisième livraison de ce recueil, planche I, figure 9. Cinq (T. 9. 79. 80. 81. 119.) doivent être rapprochées des figures 9 et 17 de la même planche. Les boucles des tombes 15. 25. 55. 61 et 75 sont représentées Pl. III. f. 11. 9. 20 et Pl. I. f. 19 et 20. Celle de la planche III, fig. 17, a été trouvée sous les dalles qui plaquaient le fond du sarcophage 96. La tombe 152 renfermait une boucle d'argent (Pl. I. fig. 4.), seule auprès du crâne. Une pièce assez pareille, et seule comme celle-ci, occupant la même position dans l'antique cimetière du Rionzy sur Lausanne, l'on pourrait se demander si ces anciens peuples n'avaient pas aussi l'habitude de suspendre au nez ce genre d'ornement⁵). Une autre boucle de la couche inférieure de Bel-air (T. 50.) a beaucoup de rapport avec la figure 14 de la planche III; cette pièce venant encore du Rionzy⁶), établit un nouveau lien entre ces

monumens. Enfin, dans la tombe 12, peu profonde et dépouillée de ses côtés, étaient deux boucles dont l'une en cuivre reposait sur le bassin; la tête de son ardillon conserve les traces blanchâtres d'un métal incrusté, métal sans doute estimé puisqu'il ne paraît que sur deux agrafes (Pl. III. f. 4 et 5.), mais l'oxidation en est telle qu'il ne reste guère que des fragmens d'une pesanteur particulière. Ce tombeau contenait en outre au milieu de débris en fer, un fragment d'agate pyromaque, poli d'un côté et qui, peut-être, avait été enchassé.

Les sarcophages 60, 87 et 91 renfermaient chacun une lame et les ornemens du ceinturon. Dans le premier une épée courte (12 pces. 4 lig.), usée et placée à droite était accompagnée d'une agrafe en bronze (Pl. III. f. 10). Le second, long de 75 pouces, large d'environ 5 pieds, conservait entre ses dalles les restes d'un guerrier jeune encore et d'une grandeur peu commune (la mesure depuis l'extrémité du tibia à la tête est de 65 pouces). Il paraît qu'en l'inhumant, au lieu de le revêtir de son arme, on l'avait déposée vers le bras gauche, où se trouvait une agrafe de la même forme que la précédente, mais qui s'en distingue par une belle damasquinure, ainsi que deux plaques, riche ornement du ceinturon. La force et la longueur du coutelas (22 pouces) répondent à la taille de celui qui le maniait: en d'autres mains, il semblerait, d'après la grande poignée dont une partie du bois a résisté, qu'il n'était pas trop de deux bras pour cette arme lourde et terrible. Il n'en est pas de même de la lame oxidée (6 pouces) du sarcophage 91. En revanche son agrafe (Pl. IV. f. 8.) embellie d'une oxidation verte et bleuâtre est d'un travail intéressant. Cette pièce en bronze, à une profondeur de 4 pieds, sur quelques traces d'ossemens, doit peut-être sa parfaite conservation à la matière noirâtre dans laquelle elle reposait. Observons que le lien, qui unit ensemble l'ardillon, la boucle et la plaque, étant de cuir, nous explique comment il arrive quelquefois qu'il disparaisse entièrement. La seconde plaque (Pl. IV. f. 7.) se fixait sans doute à l'autre extrémité de la ceinture, de manière que le bout de l'ardillon entrât dans l'échancrure faite sur le métal; tandis que la troisième (Pl. IV. f. 6.) était vraisemblablement placée au milieu du ceinturon pour ajouter, derrière, un ornement à peu près pareil.

Auprès de l'agrafe 16 (Pl. III. f. 18.) étaient les fragmens en fer d'une boucle ovale, et devant la tête, les débris d'un collier (Pl. II. f. 6). Vers l'agrafe 88 se trouvait une bague en bronze, dont le chaton porte ces traits (Pl. I. f. 29). — La tombe 72, taillée dans le roc, contenait, près de la tête et sur la poitrine du squelette, les perles d'un collier (Pl. I. f. 8.) et, plus bas, deux agrafes, l'une en fer avec son ardillon de cuivre (Pl. I. f. 27.), l'autre en bronze (Pl. I. f. 26.), munie de forts tenons, mais beaucoup plus petite. De faibles traces d'oxidation verdâtre entouraient la main droite; et les fragmens d'un vase en argile font regretter de n'avoir pu le lever entier. Sous le crâne, un anneau en cuivre (Pl. I. f. 22.) a laissé son empreinte oxidée au palais; cet anneau, placé dans la bouche du mort, révèle une croyance dont, nulle part ailleurs, nous n'avons rencontré l'expression. Des murs de deux pieds de haut forment les côtés du sarcophage 82; les pierres bien arrangées ne sont unies par aucun ciment. Dans l'intérieur, encore une agrafe (Pl. III. f. 4.); en dehors et en dessous des genoux, deux charmantes petites boucles (Pl. I. f. 23.) paraissaient occuper leur première position; l'épaule droite en portait une ronde, sans

ardillon, de même qu'une autre boucle carrée; sur le devant de la figure, était tombée une épingle à cheveux, longue et à la tête aplatie. Bien au fond de la fosse, s'est trouvé un fragment de dent de ruminant, que nous mentionnons pour l'avoir rencontré quelquefois.

Si l'on peut en juger par des débris, les tombeaux suivans semblent pour la plupart appartenir à des chefs. Taillé dans le roc, le sarcophage 71 conservait des ossemens qui témoignent d'une ancienne vigueur. A la droite du guerrier, un large coutelas (Pl. V. f. 4.) recouvrait une petite lame; et le ceinturon, orné d'une agrafe (Pl. III. f. 12.) et de deux plaques damasquinées (Pl. III. f. 15. IV. 5.), présente sous l'une de celles-ci une aiguillette et un objet en fer (Pl. V. f. 7). De grandes dalles encadraient les restes du squelette 85. L'agrafe (Pl. III. f. 19.) et les deux plaques (Pl. IV. f. 1. 4.) sont revêtues de belles incrustations. La petite lame, presque entièrement rongée par la rouille, est devenue adhérente au coutelas; mais une autre portait encore, comme ornement de son fourreau, trois boutons (Pl. I. f. 12.) et plusieurs petits clous formant divers arrangemens. Un fil de lin, attaché à l'une de ces pointes, ne ferait-il pas supposer une gaine en étoffe? Vers la jambe gauche, une boucle ronde, et ça et là des fragmens de fer permettent difficilement d'en saisir la destination. Dans la tombe 155, outre l'agrafe et les douze clous en bronze le long des deux lames, il faut observer entre les genoux un objet rond, noirâtre et aplati (Pl. II. f. 7). Les squelettes 115 et 129 reposaient, l'un sous des ossemens, l'autre sous le coin d'une tombe. Tous deux ajoutaient à leurs lames (Pl. V. f. 10.) des débris de boucles (Pl. III. f. 15.), de plaque ou de gaine. Le 40, voisin de la couche inférieure, possède un anneau, une agrafe avec des rosettes en cuivre, deux lames et le rebord en fer du fourreau. Deux guerriers occupaient les tombes 147 et 148. Le premier, revêtu d'un riche ceinturon, dont les quatre plaques et l'agrafe allongée⁷⁾ (Pl. I. f. 15. 16. 21. 25.) sont d'un alliage de cuivre et d'argent, portait un long coutelas (Pl. V. f. 1.) à sa droite. Deux bagues d'argent (Pl. I. f. 5. 28.) étaient à sa main gauche; vers le pied droit, les fragmens d'un vase en verre (Pl. II. f. 15.) et le fer carré (Pl. V. f. 5.) d'une espèce de pique, dont le bois est entièrement fondu. Dans le second, même coutelas, et tout auprès, mais obliquement, deux petites lames (Pl. V. f. 6). Sur la terre chargée de la décomposition du fourreau, restait un ornement de cuivre (Pl. I. f. 24.); et le mort tenait un vase⁸⁾ (Pl. II. f. 16.) dans la main, comme le ferait supposer un os de doigt qui, sans doute, était tombé dedans lors de la décomposition. Un vieillard occupait la tombe 154, ayant sur la ceinture une boucle (Pl. III. f. 6.) et un mauvais poignard; à ses pieds, un vase en terre rouge (Pl. II. f. 18.), noirci à moitié par le feu; et à sa gauche, une bague d'argent coulé, qui pourra acquérir de l'importance par les caractères en creux du chaton (Pl. II. f. 4). Le sarcophage 48 est certainement l'un de ceux qui méritent le plus d'attention. Quelques pierres informes composent les côtés; et la tombe, longue de 65 pouces sur 20 de large, est à une profondeur de deux pieds. Sous le bras droit, se trouvait une grande pièce en fer que nous avons bientôt reconnue pour être un coutre de charrue⁹⁾ (Pl. V. f. 16). Tout singulier que ça puisse paraître, il est certain qu'il y fut déposé en même temps que le mort, car les os de la main étaient encore sur la lame, qui, outre les marques de la décomposition, conserve au moyen de la rouille quelque trace d'étoffe. Plus bas, un morceau de terre cuite ressemble à une anse d'amphore. Le talon gauche était revêtu d'un épéron en fer¹⁰⁾ (Pl. V. f. 15.),

sa pointe sans molette, longue de 4 lignes, étant fixé un peu de côté, pouvait atteindre plus facilement le flanc de la monture; cet éperon était seul, le pied droit n'avait pas d'ornement. En remontant vers la tête, l'on rencontre au-dessus du bras gauche un coutelas particulièrement beau (Pl. V. f. 2.), bien travaillé, orné d'un pommeau et d'un bourrelet au lieu de croisière. Les débris du fourreau (Pl. V. f. 5.) qui l'entouraient, permettent de reconstruire cette partie de l'armure et de rendre exactement la position des demi-bracelets et des cinq clous recueillis. Les têtes de ces clous (Pl. V. f. 15.) présentent en relief une figure humaine qui, bien qu'exagérée dans sa longueur, ne laisse pas d'offrir un certain rapport avec le crâne de cette tombe¹¹). Sous le coutelas, était un poignard dont la soie est divisée par des lames de cuivre (Pl. V. f. 8.); venaient ensuite une agrafe (Pl. III. f. 8.), un peigne en os (Pl. II. f. 1.), pareil à ceux de la couche inférieure 25 et 54, et des ciseaux à ressort (Pl. V. f. 14.) dont l'usage s'est conservé dans nos bergeries. Ces divers objets autour du guerrier n'expriment-ils pas des services rendus à l'agriculture et de la reconnaissance pour ce bienfait? — Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de celui que nous venons de voir, un coutelas de la seconde couche (Tomb. 29. Pl. V. f. 11.), orné aussi d'un pommeau et d'un bourrelet, et revêtu, le long du tranchant, des débris en fer du fourreau (Pl. V. f. 12). Un petit poignard très acéré suivait selon la coutume. L'agrafe du ceinturon (Pl. III. f. 5.) demande un examen tout particulier; cette pièce curieuse doit être comparée avec celle de la tombe 74 (Pl. I. f. 14. Pl. III. f. 16.)¹²). Toutes les deux, bien qu'elles fussent dans une terre humide, étincelaient comme l'argent au moment de la découverte. Peut-être était-ce d'un travail pareil qu'il s'agissait, lorsque Pline¹³) remarque que les Gaulois avaient les premiers trouvé l'art d'étamer si proprement les vaisseaux de cuivre qu'on ne pouvait guère les discerner des vaisseaux d'argent, et qu'ils avaient porté la perfection de cet art jusqu'à vernisser avec de l'argent les harnais des chevaux et l'attelage des chars. Philostrate dit aussi que les Barbares qui habitaient l'Océan, enduisaient fort délicatement d'or, d'argent et d'autres couleurs le cuivre sortant rouge du feu, en sorte que tout ne faisait qu'un seul corps solide et un mélange d'émaux excellents. Grivaud de la Vincelle, dans son *Recueil de Monumens gaulois*¹⁴), donne les dessins de deux agrafes qui ne sont pas sans rapport avec les nôtres. Après avoir parlé des ornemens, il dit que le nombre des rosettes, en forme de clous, qui sont fixées en dessous pour arrêter la plaque sur le cuir, est de neuf dans l'une et de trois dans l'autre de ces plaques, d'où il conclut qu'il peut être mystique. La même observation s'applique à nos deux agrafes, ainsi que les paroles suivantes de cet antiquaire: « Il y a en dessous des tenons qui entraînent dans le cuir de la ceinture et donnaient plus de solidité à cet ornement. Ces plaques sont d'un métal composé qui paraît semblable à celui des plus anciennes médailles gauloises. On a pensé que ce mélange exigeait des connaissances métallurgiques très étendues, et qui devaient manquer aux Gaulois avant leur communication avec les Grecs et les Romains. On en a conclu que ce métal était le produit naturel de mines anciennement exploitées dans la Gaule, et qui, depuis, ont été épuisées ou abandonnées. La fonte des métaux a été pratiquée dès les premiers âges du monde; on ne peut fixer l'époque où les Phéniciens, attirés par le commerce, abordèrent sur les côtes de la Gaule, et commencèrent à y apporter la civilisation et les arts; mais elle remonte à des temps très anciens, et les Gaulois durent sans doute à ces peuples la pratique de la métallurgie, ainsi que beaucoup d'autres

connaissances.» Grivaud de la Vincelle ajoute encore: « Les ceintures servaient non seulement à retenir les vêtements, mais elles ceignaient les reins, et rendaient les hommes plus propres à supporter la fatigue de longues courses et à porter plus longtemps de lourds fardeaux. Elles empêchaient aussi que le ventre ne prit trop de volume, ce qui était regardé comme un défaut chez les Gaulois, et même comme une chose nuisible, puisque par une loi on condamnait à une amende ceux qui ne pouvaient entrer dans une ceinture d'une dimension fixe, et qui était déposée chez les magistrats »⁴⁵). Si ces agrafes diffèrent par leur métal des pièces damasquinées, l'on est obligé de reconnaître la même forme dans la boucle, l'ardillon et les rosettes des plaques. Ajoutons, comme appartenant à ce métal gaulois, un ornement de fourreau (Pl. V. f. 13.) et une pièce trouvée sur le sol (Pl. II. f. 5.), dont la gravure grossière représente une figure humaine.

Les tombeaux 5 et 5 de la couche supérieure viennent fixer une époque par les médailles qu'ils renfermaient. Ce dernier avait quelques pierres informes sur ses côtés, et les ossements peu conservés étaient couchés dans une terre fort dure. Une boucle en fer, ronde et massive, paraît par sa position avoir appartenu au ceinturon; une petite lame reposait auprès, et, entre les fémur, se trouvaient, comme si on les eût placées dans la main du mort, trois médailles en bronze d'un nombre égal à celles de l'autre tombeau. L'état de ces monnaies est si mauvais qu'une seule a été reconnue. D. N. MAG. MAXIMVS. Maxime se fit proclamer empereur l'an 585. A l'inscription de la seconde CAES. AVG. P. M. TR. P. COS. III. — AEQVITAS AVGVSTI, manque le nom de l'empereur, qui paraît être Nerva. Une troisième semble être d'Auguste, et le module des autres convient aux premiers siècles de l'empire. C'est ici la place de mentionner une pièce en bronze (T. 77. Pl. I. f. 5.) qui est peut-être une ancienne monnaie; cependant elle ne porte aucun caractère, et elle est percée d'un trou assez gros pour y passer un cordon: ce dernier trait se retrouvant chez les monnaies de quelques nations modernes, des Chinois par exemple, ne serait-il pas possible que cet usage vint des peuples anciens?

Parfois l'on déposait aux pieds du mort un vase qui ne contient aujourd'hui que de la terre. L'un (T. 65. Pl. II. f. 13.) est rougeâtre et noirci à moitié par le feu. Un autre qui se trouvait à côté du crâne⁴⁶ (T. 157. Pl. II. fig. 17.) porte aussi la marque des flammes devant lesquelles il a été exposé. Le 92 (Pl. II. f. 12.) se distingue par sa belle forme; et le plus gracieux de tous (T. 144. Pl. II. f. 11.) occupait le tombeau d'une femme ainsi qu'une charmante fibule en bronze (Pl. I. fig. 10). En revanche, le plus précieux est bien un vase en verre (Pl. II. f. 14.), revêtu de traces irisées. Il avait été placé dans la tombe 162, longue de 55 pouces sur 2 de large, profonde d'un pied et demi, et recouverte de trois dalles superposées. Ce petit caveau conservait dans une terre menue les restes d'un enfant mort avant l'âge où tombent les dents de lait.

Trois bagues en bronze (Pl. I. f. 2. 6.) étaient les ornemens de deux sarcophages (T. 49. 109). Trois objets (Pl. II. f. 8. 10.) qu'on prendrait pour des boutons, viennent de la seconde couche (T. 20). Les tombes 104 et 125 renfermaient de même trois épingles à cheveux (Pl. I. 15. II. 2.), comme l'indiquerait leur position sur la tête.

Au milieu de tous ces tombeaux, quinze appartenait à des enfans (10. 28. 51. 54. 55. 112. 122. 127. 150. 158. 141. 145. 152. 158. 162). Celui de la tombe 127, le plus jeune peut-être, reposait sur le sein d'une femme. Quatre (T. 10. 28. 55. 122. Pl. II. f. 5.) avaient été inhumés avec des colliers. Cinq perles étaient devant la figure de l'un (T. 55.), et deux, les plus grosses, dans la terre qui remplissait en partie le crâne (Pl. I. f. 1.); six d'entr'elles sont d'un verre bleu, vert ou brun; la septième, sur une matière qui paraît résineuse, présente deux croissans et un coeur incrustés. La tombe 112 contenait un petit ornement de bronze (Pl. I. f. 11). Les ossemens de quelques-uns étaient presque entièrement décomposés. Nous en avons vu deux armés de coutelas; voyons encore le tombeau 158 taillé avec soin dans le roc: Un anneau grand et fort (Pl. I. f. 7.), une plaque fragile sur laquelle venait se lier la ceinture, et trois autres objets ressemblant à des clefs¹⁷ (Pl. I. f. 9. 17. 18.) accompagnaient les restes d'un enfant bien regretté sans doute, si l'on en juge d'après les ornemens.

C'est ici que s'arrête la découverte de Bel-air. Toute féconde qu'elle puisse paraître, elle n'est pourtant qu'un débris, un beau débris il est vrai, de sarcophages bien plus nombreux. Lorsque ce lieu, qu'on dit avoir été long-temps une clairière, fut mis en culture à la fin du siècle passé¹⁸, il devint le sujet d'une exploitation pour en enlever les matériaux. En 1818, après un travail à la pelle, le fonds était jonché de dalles et d'ossemens; aussi, l'on rencontre parfois sur le sol quelques objets dont on s'était peu soucié. Des fragmens de pierre ollaire, travaillés au tour, indiquent la grandeur des vases brisés¹⁹. Parmi les autres pièces, la plus remarquable est une plaque semi-circulaire²⁰, revêtue d'émaux de diverses couleurs, et de filets dorés qui entourent les dessins de cette mosaïque sur bronze. Des débris trouvés à un pied de profondeur rappellent le plomb qui soutient les vitraux²¹ (Pl. II. f. 9). Ça et là se sont présentés des accidens curieux, des traces de fer, des charbons sur un grès calciné. Malgré la richesse de cette découverte, qui sait ce que l'antique cimetière tarde encore à nous révéler!

Un fait qui n'est pas sans valeur est l'existence des deux couches. Au premier abord, vu la différence de construction et de décomposition, nous avons pensé que deux peuples reposaient sur la même colline; mais, en examinant de plus près les armes et les ornemens, puis, en tenant compte des tombeaux intermédiaires, nous n'avons pas hésité d'adopter l'opinion de l'un des savans membres de la Société des Antiquaires de Zurich, qui voit là les monumens d'un seul peuple. Nous retrouverions ainsi deux manières d'inhumer à deux époques distinctes; et les tombeaux de la couche supérieure dépourvus de dalles ou de murs, présenteraient un souvenir de l'ancien mode d'inhumation. Quant aux ornemens, les boucles en fer sont plus nombreuses dans les tombes inférieures, comme si elles appartenait à un âge plus simple. Les peignes 48 (Pl. II. f. 1.), 25 et 54 ont une forme pareille. Les agrafes gauloises (Pl. III. f. 5. 16.), dont nous avons parlé, ne diffèrent des pièces damasquinées que par leur métal. Et les coutelas 29 (Pl. V. f. 11.) et 151 (Pl. V. f. 9.) sont absolument les mêmes que ceux des sarcophages 48 (Pl. V. f. 2.) et 115 (Pl. V. f. 10). Ces rapprochemens viennent confirmer l'opinion émise plus haut, et montrer dans l'idée de l'art un certain développement. Déterminer avec précision l'époque et le peuple n'est pas chose facile; aussi espérons-nous que des hommes versés dans la connaissance des antiquités ne dédaigneront pas cette question. Bien que nous n'ayons nullement la prétention de la traiter, peut-être nous permettra-t-on

d'avancer une conjecture. Ne semble-t-il pas que la mosaïque sur bronze ²²⁾ (Pl. I. f. 29) et les médailles romaines de la couche supérieure font remonter celle-ci aux premiers siècles de l'ère moderne, tandis que la seconde couche, plus ancienne que l'autre, et sans aucune trace de l'art romain, paraît précéder la domination de l'étranger dans ce pays? S'il en était ainsi, ces nombreux sarcophages, ne pouvant provenir d'une invasion passagère, indiqueraient immédiatement les Helvètes pour leurs possesseurs. Ajoutons quelques faits à cet égard : Le nom de Cheseaux qui s'étend sur la colline de Bel-air est d'origine celtique ²³⁾; la couche inférieure présente la métallurgie des Gaulois; les croissants incrustés sur une perle sont tout-à-fait propres au culte druidique; le tombeau 48 témoigne d'un peuple agriculteur et guerrier; en plusieurs endroits du canton se retrouvent des cimetières pareils ²⁴⁾. Enfin, un dernier trait mérite d'être mentionné : Posidonius, dans sa description des repas gaulois, dit que «chacun saisit à deux mains quelque membre entier d'animal et le mange en mordant de même; mais si le morceau est trop dur, ajoute-t-il, on le dépèce avec un petit couteau, dont la gaine est attachée au fourreau du sabre ²⁵⁾». Ne dirait-on pas la petite lame que recouvre d'ordinaire le coutelas? Il serait d'autant plus intéressant de rencontrer ici des Helvètes qu'ils se montreraient à nous comme vis-à-vis de la domination romaine, dont l'influence paraît si peu sur ces antiques monumens.

NOTES.

1. De ce que des côtés en pierre n'entouraient pas le mort, on ne peut conclure que la décomposition des ossemens ait été plus rapide; les squelettes de la couche supérieure, privés de côtés, offrant la même conservation que ceux qui sont encadrés de dalles.

2. Pied vaudois: 10 lignes pour le pouce et 10 pouces pour le pied. — Le pied vaudois est exactement le tiers du mètre français.

3. Il faut excepter une ou deux tombes dont les squelettes paraissent avoir appartenu à des hommes grands d'environ 7 pieds.

4. Quelquefois ce déplacement n'a pas eu lieu, ainsi dans les tombes 60. 77. 78. 133. où deux squelettes reposaient à peu près l'un sur l'autre.

5. Ces boucles de nez sont déjà mentionnées dans l'Ancien Testament, sous le nom de נְזֵם: Genèse XXIV. 47. Exode XXXV. 22. Proverbes XI. 22. Esaïe III. 21. Ezéchiel XVI. 12. Dans d'autres passages le mot נְזֵם offre un sens analogue. Esaïe XXXVII. 29. Ezéchiel XXIX. 4. XXXVIII. 4. — Cet ornement se retrouve en Amérique. — On lit dans Tavernier, Tome I. livr. II. c. VII. p. 193. Les femmes de Bagdad se percent le nez et font passer leurs bagues par cette ouverture. Chez les Arabes, les femmes ne traversent que la paroi médiale à laquelle elles suspendent des boucles d'or de l'épaisseur d'un tuyau de plume, mais qui sont creuses, soit pour épargner le métal, soit aussi pour les rendre plus portatives, car il en est dont le diamètre est tel qu'on peut passer la main-au travers.

6. C'est le seul objet représenté dans ces planches, qui soit étranger aux antiquités de Bel-air.

7. Pour recomposer l'agrafe, on n'a qu'à placer l'ardillon f. 23 sur la boucle f. 21, et les rapprocher de la plaque f. 16, en lui supposant les tenons qui doivent correspondre à ceux de la boucle.

8. Il paraît avoir appartenu à un vase de la même forme que celui de la même planche f. 11. Peut-être l'avait-on déposé tel que nous le voyons, car aucun fragment ne se trouvait alentour.

9. Une pièce pareille s'est présentée à *Lovatens*. Au midi de cette commune, est une colline élevée de laquelle on extrait du sable depuis nombre d'années, aussi a-t-on bouleversé la plupart des tombeaux qui la recouvraient. Dans ces sarcophages formés de dalles et de grands quartiers de tuf, le mort est étendu et couché sur le dos; il est rare que des ornemens l'accompagnent. Une épée, perdue dès longtemps, n'a pas laissé de souvenir sur sa forme. Plus récemment, on a rencontré un *coultre de charrue* et une hache longue de deux à trois pieds de la tête au tranchant. Les tombeaux que nous y avons ouverts renfermaient des ossemens assez bien conservés. Ajoutons que la tradition populaire appelle cette colline: *le cimetière des Sarrazins*.

10. Voir le recueil d'antiquités du comte de Caylus, Tom. III. pag. 258. pl. LXIX.

11. L'un des tibia de ce squelette présente une fracture qui, ayant été parfaitement réduite, ne laissa pas boiteux celui qui eut à l'endurer. Il n'en est pas de même dans la tombe 44, où les tibia doivent leur inégale grandeur à la fracture de l'un, réduite moins habilement.

12. La boucle de la planche I. f. 14 appartient à la plaque de la planche III. f. 16. La première est de grandeur naturelle, la seconde est réduite de moitié. Quant à l'ardillon, il n'en restait aucune trace.

13. Lib. XXXIV. cap. 12. — Martin, Religion des Gaulois, Tom. II. livr. IV. pag. 6. — Recueil d'antiquités, par le comte de Caylus, Tom. V. pag. 289 à 298.

14. Livr. II. pag. 64. pl. VII.

15. Strabon, lib. IV. — Pelloutier, Histoire des Celtes, livr. II. cah. 12.

16. Cette position exceptionnelle fait règle dans les tombeaux romains de Bière, dont les vases diffèrent par la forme, les couvercles, l'exécution et la finesse de l'argile.

17. L'objet de la pl. I. f. 9 nous semble manquer, à gauche, du trait qui compléterait le T. Le métal parait d'ailleurs brisé en cet endroit.

18. Avant cette époque, les chercheurs de trésors venaient, pendant la nuit, sur le domaine, tracer des cercles magiques et creuser en divers endroits; cependant ils ne trouvèrent ni trésors, ni tombeaux. Il est à remarquer que cette idée se reporte quelquefois sur les lieux renfermant d'anciens cimetières.

19. Ces vases présentaient la forme de cônes tronqués. L'un devait avoir, sur 5 pouces de haut, 62 lignes pour le diamètre de son ouverture.

20. Son rayon est d'un pouce sur une ligne d'épaisseur.

21. Rien n'indique à quel âge appartiennent ces objets étrangers aux tombeaux et entourés d'une terre qui a subi l'action du feu.

22. Cette pièce, trouvée sur le sol, ne peut venir des tombeaux inférieurs, trop profonds pour avoir jamais été atteints par les travaux de l'agriculture, et d'autant plus à l'abri qu'ils n'offrent sur leurs côtés aucune pierre à enlever.

23. Voir Loys de Bochat, Mémoires sur la Suisse, Tom. III. p. 199. — Les Romains ont laissé plusieurs ruines sur le territoire de Cheseaux. Dans certains fonds, l'on rencontre des conduits souterrains, des murs parallèles ou croisés, des tuiles à larges rebords, des chapiteaux, des colonnes en marbre blanc, des plaques du même marbre servant de pavé, quelques médailles et des mosaïques diversement coloriées. Un champ, sans qu'on y mette d'engrais, produit d'abondantes récoltes. Une armoire, dans un mur couvert de terre, était, dit-on, remplie de vêtemens qui se réduisirent en poussière au premier contact de l'air. Des tombeaux romains ont été détruits, des urnes cinéraires, brisées. Quelques maisons du village ont des colonnes pour soutenir des pans de cheminée; ailleurs, un poêle repose sur des chapiteaux antiques. Il y a environ cinquante ans qu'un agriculteur découvrit une salle souterraine, d'où il sortit trois vases de bronze. Aujourd'hui encore, le sol retentit quelquefois, et, dans les temps de sécheresse, l'herbe jaunit sur les murs rasés à fleur de terre.

24. Voyez plus loin, pag. 15.

25. Posidonius, ap. ath. lib. IV. c. 13. — Amédée Thierry, Histoire des Gaulois. Tom. II. pag. 64.

QUELQUES MOTS

SUR LES

ANTIQUITÉS DU CANTON DE VAUD.

La découverte de Bel-air n'est pas la première de ce genre dans le canton de Vaud ; plusieurs déjà ont attiré l'attention des amateurs, mais nulle part des objets en aussi grand nombre n'ont été recueillis. Pendant longtemps, l'on semble ne s'être guère soucié que des antiquités romaines, et, comme elles se rencontrent à chaque pas dans les limites circonscrites de notre territoire, souvent l'on oublia ce que d'autres peuples nous avaient légué. Des pertes réelles ont eu lieu. L'agriculture a pénétré partout. Cependant, en plus d'un endroit, le laboureur n'a fait qu'effleurer divers monumens qui viendront un jour compléter ceux que nous possédons, et dire leur mot sur des âges dont ils sont parfois l'unique souvenir. Le sol vaudois conserve encore les traces de ses plus anciens habitans : essayons de présenter dans un ordre historique quelques-uns des faits parvenus à notre connaissance.

Sur les bords du Léman, à l'orient de Lausanne, s'élève la colline de *Pierra-Portay*, qui domine un paysage immense et varié. Des vigneron, occupés à cultiver cette hauteur ¹⁾, rencontrèrent, en 1826, de larges dalles posées de champ et formant des carrés de dimensions différentes. Ces tombeaux, construits de pierres calcaires des Alpes, larges d'environ 2 pieds et longs de 5 à 4, renfermaient, dans un vide plus ou moins profond, des ossemens humains complètement dépouillés de leur tissu fibreux ²⁾. Dans quelques-unes de ces tombes reposaient les débris de deux squelettes. La plus grande en avait quatre. L'ouverture d'une autre n'était que d'un pied carré. Au près des ossemens d'un enfant se trouvait une lame en silex, affilée et tranchante des deux côtés. Plus loin, l'on découvrit un fragment de stéatite, aplati et évidemment taillé sur les bords. Ces tombes, dont les pieds sont tournés vers l'occident, n'ont entr'elles aucun ordre, et les morts, plus longs que les fosses, doivent avoir été repliés ou assis. Ces armes en pierre et l'absence d'autres objets nous font assurément remonter à cette époque reculée, où les métaux n'étaient pas travaillés. Près de Lausanne encore ³⁾, des sarcophages de construction pareille auraient peut-être offert le même résultat, s'ils eussent été ouverts avec plus de soin. En revanche, plusieurs localités ont conservé des haches en pierre qui témoignent que *Pierra-Portay* ne présente pas un fait isolé. L'une vient

d'une carrière près d'*Agiez*, où elle était au fond d'une fissure verticale, remplie de terre, à 8 pieds au-dessous du sol. Une autre a été trouvée près du château de *Perroy*. Entre *Ollon* et les *Devens*, l'on a rencontré l'une de ces haches en serpentine, déposée avec quelques autres dans le musée cantonal.

Si, de l'âge des armes en pierre, nous passons à celui qui précède la connaissance du fer, nous verrons nombre de tombeaux dont les ornemens sont en bronze. C'est surtout le long de la vallée du Rhône qu'on a découvert ces antiques cimetières, et, chose curieuse, ils sont tous à une hauteur assez considérable au-dessus de la plaine. L'un des plateaux de la montagne, adossé contre un rocher à pic, élevait ses broussailles plus haut que les chataigniers de *Verchi* 4). Défriché en 1855, l'on y a bouleversé une centaine de sarcophages construits comme ceux de *Pierra-Portay*, et assez profonds pour avoir permis d'y asseoir le mort. Souvent, les avant-bras portaient des bracelets ou spirales en fil de cuivre. Parfois, le fond de la tombe renfermait de grandes épingles et une matière blanchâtre. — Deux ans plus tard, des monumens pareils ont été découverts à quelque distance de là, sur le versant méridional de *Charpigny*, attenant à celui de *Saint-Triphon*. Ici, de nombreux sarcophages ont aussi disparu devant la culture. Ce que nous savons, c'est que l'un était recouvert d'un gros bloc granitique. D'entre les objets recueillis en grande quantité 5), les bracelets se font remarquer par leurs formes variées et par ces spirales, les mêmes qu'à *Verchi*. — Près d'*Yvorne*, l'on a trouvé divers objets en cuivre. A *Ollon*, *Derrière-la-roche*, étaient à côté d'autres pièces, deux hachettes en bronze et des plaques de brassard, larges, minces et ornées de ciselures celtiques. Ainsi, plusieurs lieux de la vallée nous présentent les débris du même peuple, mais toujours au-dessus de la plaine. Ne serait-il pas possible que ces objets appartenissent à cette époque où les eaux du Léman, remontant vers leur source, baignaient les versans des montagnes. Alors *Saint-Triphon*, ce rocher jeté dans la vallée, formait une île. Sur ses flancs, existent encore aujourd'hui les traces incontestables d'un long séjour des eaux. Une tradition populaire raconte que des anneaux, fixés au rocher 6), servaient dans ces temps éloignés à amarrer des bateaux, et la présence de ces antiquités, toutes à une certaine élévation, semble indiquer que nous avons là les habitans de ces anciens rivages. Si, d'ailleurs, il fallait montrer que ces lieux furent fréquentés dès les temps les plus reculés, la hache en serpentine, citée plus haut, le dirait bien suffisamment. Nous regardons, du reste, comme fort ancienne l'époque où les eaux du Léman remontaient à cette hauteur, car plusieurs habitations se sont groupées, avant l'ère chrétienne, sur le terrain que leur retraite laissa à découvert. Dans la vallée du Rhône, se retrouvent, au milieu des débris romains, des inscriptions et des milliaires qui témoignent que, dès longtemps, les eaux avaient pris leur cours actuel. D'un autre côté, si l'écoulement avait été rapide, ne rencontrerait-on pas quelque trace du peuple des rivages descendu dans la plaine? Quoiqu'il en soit, ces ornemens en bronze, sans mélange de fer, ne peuvent être que fort antérieurs à l'ère moderne, et, à plus forte raison, l'âge précédent doit-il remonter à celui des premiers habitans dans les Gaules 7). — Le long des rives du Léman, l'on rencontre les mêmes objets. Au-dessus de *Vevey* et à *Char-donne*, l'on a trouvé des couteaux de sacrifice et des haches en cuivre. Près de *Morges*, sur le crêt du *Boiron* 8), plusieurs tombeaux renfermaient des squelettes, dont l'un portait deux bracelets reconnus pour être celtiques. Ailleurs, *Trey*, *Trevelin* 9) et *Pizy* offrent aussi des instrumens druidiques, des haches, des serpes,

des couteaux et des bracelets en bronze. Enfin, dans quelques lieux, des élévations coniques peuvent faire soupçonner les anciens tumuli.

L'âge, où les Gaulois surent forger le fer, a laissé plus d'une trace au milieu de nous. A *Juriens*, un agriculteur, voulant faire sauter une pierre énorme, trouva, sous l'un des côtés, après avoir creusé tout alentour, une terre menue qui contenait divers objets en fer, avec une hache antique, semblable à celle de la troisième livraison de ce recueil (pag. 58. fig. c.) Peut-être devrions-nous parler ici des sarcophages d'*Echallens* et de *Montagny*¹⁰⁾ (près d'Yverdon), ornés de bracelets et de colliers en verre? Les tombeaux du *Rionzy*¹¹⁾, dans la commune du Mont sur Lausanne, nous rapprochent de l'époque romaine et de la couche inférieure de ceux de Bel-air. Ayant appris qu'on y avait levé deux squelettes très-friables, il était à présumer qu'il en restait encore, et nous avons eu le plaisir de voir se confirmer notre attente. Cette colline, située derrière la forêt de Sauvabelin (*Sylva Belini*), renfermait, à une profondeur de 2 à 5 pieds, une trentaine de tombeaux, dirigés du nord-ouest au sud-est, et contenant à peine quelques ossemens. Parfois des débris de femur et de crânes, souvent des traces blanchâtres, annoncent seuls qu'un mort a reposé dans ce lieu. Jamais des dalles n'ont entouré ces débris, rien ne montre si l'on s'était servi de cercueils en bois; cependant il est aisé de reconnaître les alignemens plus ou moins réguliers de cet antique cimetière. Trois objets seulement ont été découverts; l'un est une boucle de ceinture d'un métal coulé (Pl. III. f. 14.); nous donnons l'esquisse du second, qui réunit le fer et le cuivre; le dernier, ressemblant à un pendant d'oreille, mais seul sur un fragment de crâne, nous fait supposer qu'il peut avoir été suspendu au nez. Le domaine du *Rionzy* renferme, dans plusieurs endroits, de ces traces qui semblent être le dernier témoignage de la présence d'ossemens humains, et même un squelette, à une distance d'environ huit cents pieds des précédens, était couché dans ce terrain sablonneux. En outre, le territoire du Mont a offert pêle-mêle des ossemens d'hommes et de chevaux; ailleurs, un roc dépouillé de verdure laisse voir les tombes qu'on y avait taillées.

Avec l'arrivée de l'étranger, ne se perdent pas immédiatement les habitudes des Gaulois: la découverte de *la Gantenaz*¹²⁾, sur les monts de Lutry, semble en donner un exemple: un chêne, d'une épaisseur peu commune, et tout miné par les ans, voyait quelquefois une famille prendre le thé dans son intérieur; mais, un jour, la foudre frappa le vieil arbre. Les rameaux enlevés à l'écorce qui les soutenait, l'on finit par extirper le reste. Ce fut dans ce travail qu'on trouva, sous ses profondes racines, des patères, des coupes, des plats de terre portant le nom de *Vindonissa*, lieu de leur fabrique, et quelques fragmens de haches, de couteaux et d'autres instrumens en cuivre, destinés aux sacrifices. Ne dirait-on pas le dépôt sacré de quelque Druide, qui avait espéré le rejoindre après la persécution?

Nous arrivons à l'âge où le pays fut recouvert d'habitations romaines. Décrire, non chacune de ces ruines, mais seulement les principales, serait l'objet d'un travail immense. Comment entrer dans la vieille *Avenches*, sans être retenu par mille débris, ornement de l'antique cité? *Nyon* et *Yverdon* viendraient ajouter leurs monumens à de nombreuses inscriptions. *Vidy* nous entretiendrait de l'ancienne Lausanne. *Orbe*, *Yvonand* et une foule d'autres lieux¹³⁾ auraient beaucoup à raconter. Aussi, pour demeurer dans

les bornes prescrites, nous ne signalerons qu'une ou deux découvertes ayant trait aux inhumations. Les médailles d'argent et de bronze, ainsi que l'inscription votive gravée sur le piédestal d'une petite statue de Bacchus, attestent, depuis longtemps, que la localité de *Saint-Prex* fut habitée par les Romains, ce que viennent encore appuyer les détails suivans. Un agriculteur, en travaillant dans son fonds, rencontra, à une profondeur de trois pieds, une urne qui fut brisée sous le premier coup. Dedans avait été déposé, mais beaucoup plus petit, un vase rempli de cendres qu'on répandit aussitôt. D'un côté de l'urne, était une espèce de hache; vis-à-vis, encore un petit vase et beaucoup d'autres alentour, parmi lesquels quatre fibules, heureusement conservées, offrent un travail délicat. Non loin de là, des ouvriers jetaient des ossemens humains et de grands clous, sur l'oxidation desquels restent encore quelques parties du bois des cercueils; enfin, des vases romains étaient brisés sans pitié; à peine a-t-on pu en sauver. Ces vases, à une anse, sont d'une argile fine et rouge, et le ventre s'aplatit sous un col dont l'orifice est très-étroit. *Nyon* rappelle de même l'âge des bûchers. L'an dernier, en creusant sur la place d'armes un fossé pour les cibles du tir cantonal, l'on vint à heurter un bloc calcaire grossièrement arrondi; bientôt une partie s'en détacha, c'était un couvercle mal cimenté. Dans l'intérieur, un plateau en verre recouvrait une urne de même nature, et sur l'un des côtés, une petite niche était chargée d'une poussière noirâtre. Pensant trouver un trésor, l'ouvrier se hâta de répandre les cendres de l'urne, au milieu desquelles il vit briller un anneau d'or. Des connaisseurs arrivèrent à temps, en sorte que ces objets ont été conservés par les soins de la municipalité et de M^r le préfet Veret, de même que divers instrumens en fer qui reposaient auprès. Ce sont évidemment les cendres de quelqu'un des chevaliers de cette colonie équestre ¹⁴). Les Romains ont aussi laissé des traces dans la commune de Bière, comme le prouve une inscription qui rappelle un vœu que *Cæsia Vegeta* avait accompli en faveur d'Apollon; c'est ce que viennent confirmer les tombes du Bas-Empire, découvertes ces dernières années, sur le crêt du *Verney*. Cette colline, dirigée du couchant au levant, ayant été défrichée dans le siècle passé, les ouvriers trouvèrent déjà plusieurs médailles en bronze et en argent, et une nouvelle exploitation sur le versant oriental, a amené d'heureux résultats. Un assez grand nombre de squelettes étaient couchés dans une terre noirâtre qui recouvre les couches de sable et de gravier dont est composée la colline. La position respective de ces tombeaux peut être représentée par les chiffres un que séparerait le signe moins (1—1—1—, etc.). De nombreux ornemens paraient les squelettes étendus sur le dos. Les bras, croisés sur la poitrine, avaient parfois jusqu'à six bracelets en bronze; c'étaient, chez quelques-uns, des boucles rondes, dont les extrémités étaient entièrement rapprochées, tandis que d'autres, plats et ornés de gravures, se terminaient par deux têtes de serpent que joignait une petite agrafe. Autour des tibia se trouvaient aussi des anneaux, et près de la tête l'on avait presque toujours déposé un vase orné de dessins, sur lequel était un couvercle. Quatre médailles en bronze, provenant de ce cimetière, appartiennent aux empereurs Valentinien, Gratien et Théodose-le-Grand. En 1769, l'on découvrit à *Yverdun*, près des moulins, plusieurs squelettes bien conservés, dont la tête regardait l'orient. Ils étaient couchés dans le sable et avaient entre les jambes des vases de terre et de verre avec des lampes sépulcrales et de petits plats d'argile rouge, dans lesquels on pouvait distinguer des os de volaille bien conservés. A côté des squelettes, on trouva quelques médailles

en bronze et en argent, du quatrième siècle. Ce fait d'un repas accompagnant le mort, est sans autre exemple, que je sache, dans notre canton.

Une dernière classe de tombeaux à examiner se rattache à la couche supérieure de Bel-air, et fait suite à ceux du Rionzy. Nombre de localités possédaient de ces sarcophages, le plus souvent bouleversés: comme à *Romanel* (sur Lausanne), *Prilly*, *Crissier*, *Bière* ¹⁵⁾ et *Chardonne*. D'autrefois cependant, des amateurs d'antiquités ont décrit des découvertes d'un grand intérêt. Extrayons, sur celle de *Tolochenaz*, les renseignemens donnés par Monsieur Kaupert. Ce village, dont le nom dérive du Celte ¹⁶⁾, conserve ça et là plusieurs témoignages d'une grandeur passée, indépendamment du vaste cimetière qui recouvrait le monticule voisin. Les tombeaux qu'il renfermait, larges de 2 à 3 pieds, sur 6 de long et 4½ de profondeur, étaient formés de grandes dalles brutes, disposées de manière à rétrécir l'espace vers les pieds, constamment dirigés à l'orient. Les squelettes, étendus dans la fosse, avaient toujours la face contre terre. Souvent, un homme et une femme reposaient ensemble; celle-ci se trouvait à droite, avec les bras en croix sur le dos, comme s'ils eussent été liés. Dans deux tombes, le squelette d'un jeune enfant accompagnait celui d'une femme. Quant au nombre de ces sarcophages, l'on peut s'en faire une idée par celui des matériaux, qui ont servi à des murs de vigne et à construire une maison. Les ornemens consistent surtout en des agrafes, longues de 4 à 5 pouces sur 2 ou 3 de large. Les plaques de fer recouvertes d'incrustations en argent et de têtes de clous en forme de rosettes, sont le produit d'un art moins avancé qu'il ne l'est à Bel-air. Une seule de ces pièces est en bronze, et porte, sous un travail grossier, une figure d'homme vêtu d'une tunique et tenant les bras étendus. Une épée, courte et pesante, a été perdue dès longtemps. Deux vases coniques, en pierre ollaire, ornaient les tombeaux de deux femmes. Des ossemens jetés à coin, sans aucun ordre; au-dessus des dalles, des sépultures moins anciennes; et tout auprès, le petit cimetière de Tolochenaz semblent dire que cette colline fut toujours destinée au même usage. — Peu de temps auparavant (1822), des sarcophages assez pareils avaient été découverts près d'*Arnex*, sur le monticule de *Romanel* ¹⁷⁾. A la construction accoutumée, il faut ajouter quelques traces, qu'on suppose provenir de doubles cercueils en bois. Des agrafes richement damasquinées, des filets en argent et en or, des boucles et des anneaux de bronze, une plaque d'argent sur une pièce en cuivre montrent que ces tombeaux sont d'un âge moins simple que ceux de Tolochenaz, bien qu'ils indiquent un seul peuple. Deux plaques offrent les mêmes incrustations que celles de Bel-air (Pl. III. f. 12. 15. Pl. IV. f. 5.); une agrafe se distingue par sa grandeur, son énorme ardillon et les entrelacs de sa damasquinure; une autre, en bronze, sculptée à jour, représente deux lions assis. Quant aux coutelas et aux ciseaux, nous en connaissons déjà la forme. — Non loin de Romanel, sur le *crêt du Riordan* ¹⁸⁾, voisin du village de Bofflens, l'on rencontre quelques alignemens de ces tombes; mais alentour se retrouvent des amas d'ossemens déposés sans aucun ordre. Ici un squelette isolé, là plusieurs réunis; ailleurs, sous les racines d'un vieux noyer, celui d'un homme et de son cheval; plus loin, ce ne sont que des ossemens de chevaux; dans un autre lieu, ils sont réunis à ceux de leurs cavaliers; tout rappelle un champ de bataille. Les guerriers furent inhumés avec leurs ceinturons et leurs coutelas; des filets d'or et d'argent ornent leurs agrafes, dont l'une en bronze, porte des hommes et des griffons en attitude d'adoration devant une croix. Sur une

petite plaque de cuivre sont enchassés des verres colorés, encadrés d'une rangée de clous d'argent; enfin divers objets viennent unir cette découverte aux précédentes, et former un dernier anneau de cette époque à laquelle nous nous arrêtons.

Il serait aisé de parcourir encore un grand nombre de lieux où l'on rencontre ces monumens dans le canton de Vaud; ceux parvenus à notre connaissance, s'élèvent à 166¹⁹⁾. Mais nous n'avions pour but que de jeter rapidement un coup d'œil sur ces débris d'âges différens dont nous avons hérité. Nous pensons, du reste, avoir montré que les ruines romaines, bien qu'elles soient de beaucoup les plus riches, ne sont pas les seules qui méritent quelque attention. Auparavant déjà se dévoile toute une vie; des générations nombreuses se succèdent dans ce pays, qu'on regarde trop souvent comme désert et couvert de forêts sauvages. Le sol fertile de ces contrées ne peut avoir été longtemps ignoré des premiers habitans des Gaules. Plus tard, d'autres faits nous sont révélés, des champs de bataille remettent en mémoire des évènements oubliés. Chaque objet, pour ainsi dire, est l'expression d'une idée à recueillir; aussi, nous aimons à croire que ces découvertes seront étudiées par des hommes habiles à lire dans le passé.

NOTES.

1. Feuille du canton de Vaud. Tome XIII. p. 59.
2. Monsieur le docteur Zink ayant analysé ces ossemens, réduits à leur partie terreuse, les regarde comme appartenant à la plus haute antiquité. Feuille du canton de Vaud. Tome XIII. p. 361.
3. Au Belvédère. — Le propriétaire de cette campagne, nous a fait espérer quelques recherches sur ce lieu.
4. Entre Aigle et Ollon.
5. Ces objets dont nous donnons la liste, sont à Aigle, chez Monsieur le pasteur Buttin, propriétaire du fonds.

¹⁹ Les bracelets se rangent sous sept divisions:

- a) Le plus curieux est un fil de cuivre dont la spirale renferme encore les os de l'avant-bras; ce fil, un peu aplati et épais de 4 lignes (pied divisé en 12 pouces et le pouce en 12 lignes), donne dix tours serrés, ne laissant qu'une ouverture de 2 pouces pour le bras qui dut endurer cet ornement.
- b) Une douzaine d'autres petits fils, donnant cinq tours en spirale, devaient être des bracelets moins incommodes que le précédent. Leur élasticité est encore étonnante.
- c) Plusieurs en bronze, de grandeur et poids différens, ressemblent davantage à ceux de Bière, et paraissent avoir eu, comme ceux-ci, un petit anneau pour lier leurs extrémités.
- d) Sept autres bracelets, mais ovales et moins grands, ont seulement une ouverture de deux pouces.
- e) Un autre est arrondi comme un anneau.
- f) Le plus grand de tous (son diamètre est de 4 pouces) est formé d'une lame très-mince (large d'un pouce et 3 lignes), sur laquelle sont plusieurs rayures parallèles, droites ou obliques, genre d'ornement qui se retrouve sur la plus grande partie de ces pièces.
- g) Deux magnifiques bracelets d'argent fin et coulé, pesant chacun 4 onces (16 onces à la livre), et d'une forme ovale, représentent des têtes de serpent à leurs extrémités.

- 2^o Viennent ensuite trois instrumens en bronze, semblables à celui de la 3^e livraison de ce recueil (Pl. 2. f. 13).
- 3^o Une lame d'un fort joli travail, a 6 pouces 7 lignes de longueur.
- 4^o Deux épingles: l'une longue de 9 pouces, l'autre de 6 pouces 5 lignes.
- 5^o Un anneau ou bague.
- 6^o Une médaille en bronze très-effacée.
- 7^o Quelques fragmens d'un petit vase en terre brune.
- 8^o Une chaîne de six anneaux ronds tenus par cinq petits liens plats, longue de 7 pouces 6 lignes.
- 9^o Quatre cercles (5 pouces 6 lignes de diamètre), formés d'un fil épais, reposaient sur des crânes. C'était sans doute des ornemens de coiffure. Comme les bracelets, ne recevaient-ils pas une agrafe entre leurs extrémités?
- 10^o Un objet en bronze rappelle la forme d'un peigne.
- 11^o Plusieurs tubes de cuivre ont été brisés.
- 12^o Un grand nombre d'autres pièces entraient probablement dans l'armure, mais leur usage est difficile à saisir.
- 13^o Enfin, quatre instrumens en fer accompagnent ces objets. L'un est un fer de lance, les trois autres sont des clefs. — Rien ne dit que ces quatre dernières pièces ramassées sur le sol par les ouvriers, appartiennent à ces tombeaux. Elles me paraissent, au contraire, venir de l'époque où les Romains élevèrent tout auprès la tour de Saint-Triphon, qui, pendant longtemps, a conservé une inscription latine, et au pied de laquelle on rencontre des vases antiques et des médailles en bronze et en argent, tant consulaires qu'impériales. De plus, l'une des clefs est tout-à-fait romaine, tandis que ces objets en cuivre sont évidemment d'un autre âge.
6. Nous venons d'apprendre d'un témoin oculaire que ces boucles existent encore. — On dit que sur les rochers voisins de Saint-Maurice on en voit de pareilles.
7. Amédée Thierry, dans son histoire des Gaulois, montre ce peuple en occident, seize siècles avant l'ère chrétienne.
8. Feuille du canton de Vaud, tome X. p. 53.
9. Trevelin ou Trebelin, l'on rencontre aussi deux Prabelin, *pratum Belini*, Sauvabelin, *sylva Belini*, Belmont, Trey, Treycovagnes, *Tre-cowin*, etc. etc.
10. Feuille du canton de Vaud, tome XI. p. 344.
11. Ce nom vient, sans doute, du ruisseau qui arrose cette campagne au levant, le mot ruisseau étant rendu en patois par *Rioz*, *Rionzettax*.
12. Conservateur Suisse, tome VII. p. 182.
13. Voyez plus bas la note 19.
14. Une découverte parfaitement pareille a été faite, il y a quelques années, à Thonon, sur l'autre rive du lac.
15. Le même territoire renferme souvent les monumens de diverses époques.
16. Monsieur Kaupert, qui a eu la bonté de nous communiquer quelques observations qu'on ne retrouve pas dans la feuille du canton de Vaud, tome XIV. p. 55., regarde ces tombeaux comme celtiques. Le nom de *Totochenax* signifie: *un refuge, un fort, un établissement militaire*.
17. Feuille du canton de Vaud, tom. X. p. 76.
18. Ces détails sont extraits du travail manuscrit de Mr. Frédéric de Charrière, sur le Prieuré de Romainmotier.
19. Peut-être nous saura-t-on gré de justifier ce chiffre par la liste des lieux des découvertes. La Feuille du canton de Vaud, le Conservateur Suisse et le dictionnaire du docteur Levade nous ont permis d'y puiser beaucoup. La liste suivante s'est surtout augmentée par l'obligeance de Monsieur Baron, archiviste d'état à Lausanne, qui a bien voulu mettre à notre disposition son recueil inédit, dont les nombreuses notes historiques sont le fruit de bien des années. — Les noms précédés de la lettre *m* indiquent les lieux où l'on n'a trouvé que des médailles. Les monumens du moyen-âge ne sont pas compris dans cette énumération.

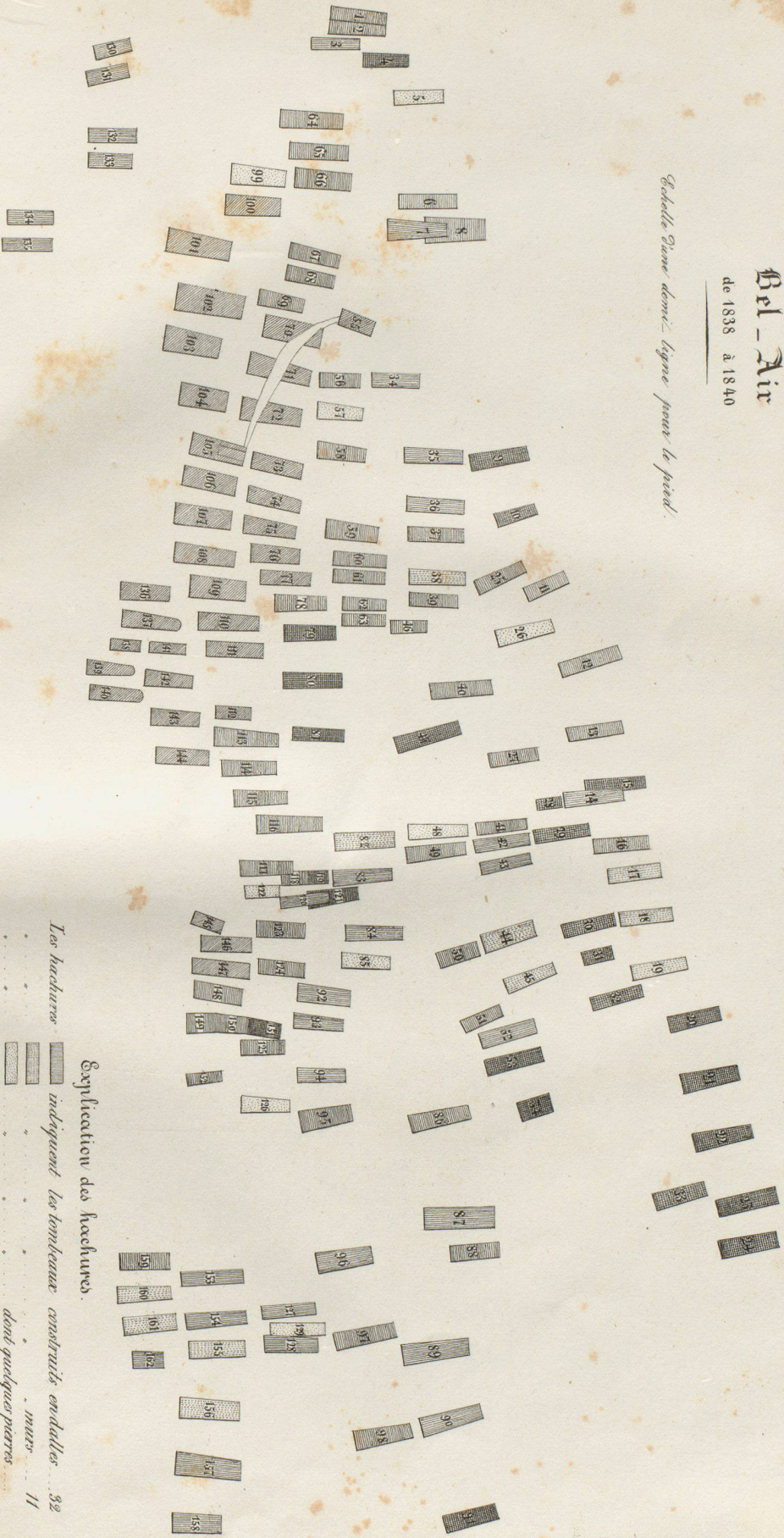
Aclens.	Arnex.	Begnins.	Bière.
Agiez.	Aubonne.	Bel-air (près Cheseaux).	Bofflens.
Aigle.	Avenches.	Belvédère (Lausanne).	Boiron (crêt sur Morges).
Allaman.	Baugy (près Clarens).	Benex (Nyon).	Bois-de-Vaud.

<i>m</i> Bonvillars.	Essertines-la-Robellaz.	<i>m</i> Mont la ville.	Salavaux.
Boscéaz (Orbe).	<i>m</i> Etoy.	Montagny (Yverdon).	Savuy.
Bouairon (pont).	<i>m</i> Féchy.	Montmagny.	Senarcens.
Bremblens.	Fulli (Lavey).	<i>m</i> Montherod.	<i>m</i> Susevez.
Bref.	Gantenaz (Lutry).	Mothe, la.	Tailleped (Lutry).
Buchillon.	Gilamond (sur Vevey).	Moudon.	Tolochenaz.
Burtigny.	Gilly (Rolle).	Muraz (La Vaux).	Tolovaux.
Carouge.	Gingins.	Neyruz.	Tour de Peilz, la.
Chamblon.	Glérolles.	Nyon.	Trey.
Champvent.	Granges.	Ollon.	Treycovagnes.
Chardonne.	Grancy.	Orbe.	Treytorrens.
Charpigny.	Grandson.	Orges.	Trevelin (Aubonne).
Chatelard (La Vaux).	Hauteville.	Palezieux.	Ursins.
Chavannes (Ecublens).	<i>m</i> Henniez.	Paudex.	Valeyres (sous Champvent).
Chavornay.	Isle, l'.	Payerne.	Valeyres (sous Rances).
Cheseaux (sur Lausanne).	Joulens (sur Morges).	Penthaz.	<i>m</i> Valeyres (sous Ursins).
<i>m</i> Chigny.	Jourdillon (La Vaux).	Perroy.	Valeyres (Villeneuve).
Clarens.	Jouxens.	Pierra-Portay (Lausanne).	<i>m</i> Vallorbes.
Clarmont.	Juriens.	Pizy, en Maurmont (Aubonne).	Vaux.
Clées, les.	<i>m</i> La Lance (Grandson).	Prangins.	Verchi (Aigle).
Concise.	<i>m</i> Lavey.	Prilly.	Vevey.
Coppet.	Lavigny.	Promasens.	Vich.
Corcelles, le Jorat.	Linière.	Promenthoux (Nyon).	<i>m</i> Vidy.
<i>m</i> Corsier.	Longirod.	Pully.	Villars (sous Champvent).
Cour.	Lovatens.	Renens.	Villars (sous Yens).
Crissier.	<i>m</i> Lucens.	Reverolles.	Villarzel.
Cuarnens.	Luisel (Bex).	<i>m</i> Riez.	<i>m</i> Villeneuve.
Cully.	Malley (Lausanne).	<i>m</i> Rivaz.	Villette.
Curtilles.	<i>m</i> Method.	Romanel (sur Lausanne).	Vincy.
Desaley.	<i>m</i> Marnand.	Romanel (Collombier).	Vuarrens.
Donatyre.	<i>m</i> Martherenges.	Rossanges.	Vufflens, la ville.
Dulive.	Mauraz (l'Isle).	Saint-Cierge.	Vuitleboeuf.
Echallens.	Mauraz (Villeneuve).	Sainte-Croix.	Vullierens.
Echandens.	Mézery.	Saint-Légier.	Yverdon.
Echichens.	<i>m</i> Mezière.	Saint-Prex.	Yvonand.
Ecublens.	Miez (Coppet).	Saint-Saphorin.	Yvorre.
Enteroches.	Miroir (La Vaux).	Saint-Sulpice.	
<i>m</i> Epesses.	Mont (sur Lausanne).	Saint-Triphon.	

Plusieurs des lieux mentionnés possèdent les restes d'époques différentes, cependant les antiquités romaines sont celles qui reparaissent le plus souvent. Un travail moins restreint pourrait être, non sans intérêt, accompagné des cartes de ces divers âges.

PLAN des tombeaux à Bel-Air de 1838 à 1840

Échelle: Deux décimètres pour le pied.



Explication des hachures.

	indiquent les tombeaux construits en dalles.	32
	murs.	11
	dont quelques pierres informes occupent les côtés.	9
	taillés dans le roc.	34
	les squelettes couchés dans la terre, sans pierre sur les côtés.	31
	les tombeaux de la 2 ^e couche sans pierre sur les côtés.	25
		<hr/> 102

Avant les fouilles, plusieurs tombeaux en dalle recouvraient ceux de la couche inférieure.



Sarcophage du cimetière de 'Bel-Oir.







